

**26 mai 2020 – Grand Conseil**

**Discours de M. Alain Ribaux, président du Conseil d'État**

Monsieur le 1<sup>er</sup> citoyen de la République et Canton de Neuchâtel,  
Cher Baptiste,

Quand le député désigné à la fonction prestigieuse de président du Grand Conseil est le fils de copains contemporains, il devient incontournable de réaliser que la roue du temps fait son œuvre, inexorablement, et que la relève, fringante et pertinente, est bel et bien là.

Il n'y a rien de paternaliste dans cette entrée en matière. Car je suis pour ma part convaincu que la valeur n'attend pas le nombre des années. Et nul doute que votre présidence sera remarquable. Issu d'une famille sportive, grand sportif vous-même, vous avez les ressources pour tenir le coup en toutes circonstances.

Vous avez d'ailleurs déjà démontré que vous seriez à la hauteur de la tâche, en prenant avec brio il y a quelques mois, au pied levé, les rennes d'une session, que l'on pourrait qualifier de compliquée. Aucun doute donc que vous saurez adopter l'attitude qui sied à la fonction.

La fonction, justement, parlons-en.

Figure de proue du législatif cantonal, son président a une responsabilité toute particulière. Il doit notamment veiller à la bonne évolution des dossiers, dans l'intérêt bien compris de la population. Or, l'intérêt bien compris est une notion à géométrie variable et pas forcément définie de la même manière par chacun. L'intérêt bien compris doit transcender les visions partisans. Il convient donc de se placer au-dessus de la mêlée pour l'appréhender de manière satisfaisante. Car l'intérêt bien compris de la population est façonné par les vues parfois divergentes d'une assemblée représentative.

Il y a quelques années encore, une tradition bien installée voulait qu'en cas d'égalité des votes, le président du Grand Conseil tranchait en faveur de l'avis du gouvernement.

Quand bien même le président est le premier citoyen du canton avant d'être le représentant de son parti, cette posture, ce réflexe automatique a hélas disparu, que la présidence d'ailleurs soit de gauche ou de droite.

Mais je vous mets à l'aise, Monsieur le président, le gouvernement n'a guère d'attentes sur ce point précis. De manière générale, l'esprit partisan a pris le dessus et il faut en prendre acte, à défaut de s'en réjouir. C'est l'avènement de la politique politicienne que l'on peut apprécier ou pas.

C'est simplement ainsi.

En revanche, il est bien sûr fermement attendu de votre part que vous soyez parfaitement impartial dans la conduite des débats.

Et notamment que vous soyez respectueux de la minorité. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a une réglementation, au respect de laquelle vous devrez veiller avec attention et même détermination.

Et le souci que j'exprime, je vous l'assure, n'est pas valable seulement aujourd'hui où la majorité, bien fragile au demeurant et au surplus issue d'un invraisemblable scénario, n'est pas celle qui me convient le mieux. Mais je suis bel et bien convaincu que le respect de la minorité est une composante essentielle de la démocratie. Tous les citoyens doivent pouvoir estimer qu'ils sont entendus.

Monsieur le président, vous n'arrivez pas sur votre nouveau siège au moment le plus facile de l'histoire de la République. La tâche ne sera pas évidente, mais elle n'en sera que plus gratifiante.

Vos charges protocolaires risquent d'être fortement réduites, du moins dans un premier temps. C'est réjouissant pour votre foie, mais un peu moins en ce qui concerne l'opportunité de faire passer un message à la population. Et je sais que les présidents successifs, plutôt que de se plaindre d'un devoir relativement lourd, s'en réjouissent au contraire. Au point que, d'après ce qui se murmure, des présidents en fin de mandat font semblant de penser que les invitations leur sont adressées personnellement, plutôt que de les transmettre à leur successeur.

Cette situation ne risque pas de se produire cette année.

En tout état de cause, on vous souhaite de pouvoir exercer ce rôle le plus rapidement possible.

Nul doute que cette année de mandat vous apportera la satisfaction que vous êtes en droit d'en attendre. C'est en tout cas ce que, au nom du gouvernement neuchâtelois, je vous souhaite de tout cœur.

Soyez un bon président !

Portez haut les couleurs du Canton !

Vive la République et Canton de Neuchâtel.